



Certificat de conformité biologique

OCQV est accrédité par le CARTV : AC-07-03 et l'ACIA : COR00906028
selon la norme internationale ISO/CEI 17065 : 2012 et du document IROCB

HOUBLONS FRANKLIN

Dossier : **PV13017**

**5817, RUE SAINT-HUBERT
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2S 2L8**

3095, rang Savary, Saint-Antoine Abbé (Québec) J0S 1N0

PRODUITS CERTIFIÉS

Production végétale

	Marque de commerce	Format
Branches de sapin	Titi Sapin	
Cône de houblon (Houblon vert)	Houblons Franklin	2 onces, 1 livre, 1.5 kg, 2 kg, 5 kg, vrac
Foins variés		
Plant de houblon*	Houblons Franklin	
Plant de sapin	Titi Sapin	
Plant de tabac	Tabaculteur	
Rhizome de houblon	Houblons Franklin	
Semences de tabac	Tabaculteur	sachet

*Détails en annexe

Récoltes sauvages et PFNL

Bleuets sauvages de forêt
Framboises sauvages de forêt

Plantes aromatiques sauvages (Thé des bois)
Mûres sauvages de forêt

Marque de commerce : Houblons Franklin

Cette entreprise se mérite le droit d'utiliser la mention :

« Certifié par Québec Vrai »

Certificat de conformité suivant les normes biologiques du Canada.

Valide pour le Régime Bio-Canada et le système québécois de contrôle des produits biologiques.

Certifié aux termes de l'accord conclu entre le Canada et les États-Unis concernant l'équivalence des produits biologiques.

Certifié aux termes de l'accord conclu entre le Canada et l'Union européenne concernant l'équivalence des produits biologiques.

« Ce certificat est valide pour tous les produits mentionnés jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un nouveau certificat ou encore annulé temporairement ou permanemment, à la suite d'une réévaluation de la conformité des opérations par l'organisme de certification ou en raison de l'interruption ou de l'abandon volontaire de la certification par l'entreprise. Il est recommandé de contacter l'organisme de certification pour s'assurer qu'il s'agit du document de certification le plus récent et que celui-ci n'a pas entre-temps été annulé, à la suite du retrait ou de la suspension de la certification octroyée à l'entreprise susmentionnée. »



Date d'émission : **19 septembre 2017**

Modifié le : **6 février 2018**

Date d'inspection : **26 juillet 2017**

Certification initiale : **27 août 2014**

Corinne Tardif-Paradis agr., M. Sc.

Coordonnatrice des services

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 5 mars 2018

L'organisme de Certification
Québec Vrai



4895, boulevard des Forges, bureau 101, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Téléphone : 819 693-4646 | Télécopieur : 819 693-1472 | www.quebecvrai.org



Papier 100% recyclé fabriqué par
Cascades à Saint-Jérôme





Certificat de conformité biologique

OCQV est accrédité par le CARTV : AC-07-03 et l'ACIA : COR00906028
selon la norme internationale ISO/CEI 17065 : 2012 et du document IROCB

HOUBLONS FRANKLIN

Dossier : **PV13017**

**5817, RUE SAINT-HUBERT
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2S 2L8**

3095, rang Savary, Saint-Antoine Abbé (Québec) J0S 1N0

PRODUITS CERTIFIÉS

Préparation alimentaire

Houblon séché :

Houblon en cônes séchés (récolte mécanisée)*

2 onces, 1 livre, 5 kg, vrac

Houblon en cônes séchés (récolté à la main)*

2 onces, 1 livre, 5 kg, vrac

Houblon en granules (récolte 2016)*

2 onces, 1 livre, 5 kg, vrac

Marque de commerce : Houblons Franklin

*Détails des variétés en annexe

Cette entreprise se mérite le droit d'utiliser la mention :

« **Certifié par Québec Vrai** »

Certificat de conformité suivant les normes biologiques du Canada.

Valide pour le Régime Bio-Canada et le système québécois de contrôle des produits biologiques.

Certifié aux termes de l'accord conclu entre le Canada et les États-Unis concernant l'équivalence des produits biologiques.

Certifié aux termes de l'accord conclu entre le Canada et l'Union européenne concernant l'équivalence des produits biologiques.

« Ce certificat est valide pour tous les produits mentionnés jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un nouveau certificat ou encore annulé temporairement ou permanentement, à la suite d'une réévaluation de la conformité des opérations par l'organisme de certification ou en raison de l'interruption ou de l'abandon volontaire de la certification par l'entreprise. Il est recommandé de contacter l'organisme de certification pour s'assurer qu'il s'agit du document de certification le plus récent et que celui-ci n'a pas entre-temps été annulé, à la suite du retrait ou de la suspension de la certification octroyée à l'entreprise susmentionnée. »



Date d'émission : **19 septembre 2017**

Date d'inspection : **26 juillet 2017**

Certification initiale : **27 août 2014**

Corinne Tardif-Paradis

Corinne Tardif-Paradis agr., M. Sc.
Coordonnatrice des services

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 5 mars 2018

L'Organisme de Certification
Québec Vrai



4895, boulevard des Forges, bureau 101, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Téléphone : 819 693-4646 | Télécopieur : 819 693-1472 | www.quebecvrai.org



Papier 100% recyclé fabriqué par
Cascades à Saint-Jérôme

HOUBLONS FRANKLIN

Dossier : PV13017

Date de modification de l'annexe : 6 février 2018

Référence au certificat émis le : 19 septembre 2017

Production végétale / Préparation alimentaire

Cône de houblon / Plant de houblon/
Rhizome de houblon /
Houblon séché

Variétés :

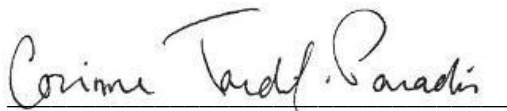
Alpharoma	Lupuloides
Canadian Redvine	Mount Hood
Cascade	Newport
Centennial	Nugget
Challenger	Perle
Chinook	Saaz
Crystal	Santiam
Fuggle	Sorachi Ace
Galena	Sterling
Golding	Summer Shandy
Hallertauer Mittelfrüh	Triple Pearl
Kent Golding	Ultra
Liberty	Willamette

Plants et semences de tabac

Variétés:

Black Sea	Ontario Bold
Burley (pas hybride)	Ontario Light
Burley Hybride	Perique
Canadian Virginia	Rouge fort
Havana (tabac à cigar)	Wild
Only the Lonely	

Ces informations sont fournies dans le but unique d'offrir la description des produits couverts par la certification de l'entreprise ci-dessus mentionnée. Ce document ne peut, en aucun temps, remplacer l'attestation officielle de certification.


Corinne Tardif-Paradis agr., M. Sc.
Coordonnatrice des services

